

SOMMAIRE :

• Actualités :

édition spéciale sur le
procès d'Aung San Suu
Kyi : les dernières informa-
tions sur le procès, les
réactions internationales...

• L'opposition birmane

Le NCUB—National Coun-
cil of the Union of Burma

• Passons à l'action

Soirée hommage à Aung San
Suu Kyi le 19 juin 09

Projet musical ASSK FOR
FREE BURMA

Derniers jours pour signer la
pétition !

Exposition d'art birman à
Paris

• Evènements

Retour sur les évènements
du mois de mai : Semaine de
la Birmanie, manifestations,
conférence de presse...

• Nous soutenir, nous rejoindre

Les Nouvelles de Birmanie

M A I 2 0 0 9

Edito

Triste mois de mai

Dans quelques jours, Aung San Suu Kyi aura 64 ans. Est-il encore possible d'espérer qu'elle fête son anniversaire en femme libre ? Alors que les dernières plaidoiries de son procès viennent d'être de nouveau reportées, la mobilisation des médias et de la communauté internationale retombe déjà. Les généraux sont habiles. Ils savent jouer du temps court de l'actualité, eux qui semblent bien peu pressés de voir une issue à ce procès. En le faisant traîner, ils peuvent ainsi se délester de la pression exercée par la communauté internationale sur eux lors de l'arrestation de Madame Suu Kyi.

Mais peut-on réellement parler de « pression » ? Les généraux se sont-ils, ne serait-ce qu'une seconde, inquiétés des conséquences de la tenue du procès et de la détention de la Prix Nobel de la Paix ? Certes Messieurs Obama, Brown, Sarkozy, Solana et bien d'autres ont exprimé leurs « vives préoccupations » quant à son état de santé, ont appelé à sa « libération immédiate », ou ont même décidé de la prolongation de sanctions... Mais a-t-on pu constater un seul effet de cet engagement « planétaire » en faveur d'Aung San Suu Kyi dans l'attitude de Than Shwe ? La Birmanie, par la voix de son ministre des Affaires étrangères, a balayé d'un revers de manche les critiques en décrétant ne pas pouvoir accepter « les pressions et ingérences de l'étranger », car ce procès « est une affaire judiciaire interne et n'est pas en lien ni avec la politique ni avec les droits de l'Homme. »

Bien sûr les condamnations des responsables des principales puissances de la scène internationale sont nécessaires et remarquables. Mais, manifestement leur poids est à modérer tant il semble allégé par le silence de certains. Si les généraux paraissent complètement sourds aux critiques de Messieurs Brown ou Obama, qu'en serait-il de critiques émanant de Messieurs Hu, Medvedev ou même, soyons fous, de menaces de Monsieur de Margerie ?

Ce même Monsieur de Margerie, directeur de Total, qui répondait récemment à une lettre de Jane Birkin que son entreprise venait grandement en aide au peuple birman et que l'engagement de Total en Birmanie devait à terme servir les droits de l'Homme. Monsieur de Margerie pourrait peut-être, pour une fois, user de l'influence que lui procure la manne financière reversée par son entreprise au pouvoir birman et servir les droits de l'Homme « à court terme » ?

A l'instar de Monsieur Gordon Brown, nous invitons Messieurs Kouchner, Hu, Medvedev, les dirigeants des pays de l'ASEAN, et pourquoi pas Monsieur de Margerie, à fixer la caméra pour enregistrer leurs vœux d'anniversaire à Aung San Suu Kyi en la regardant pour une fois droit dans les yeux.

Bonne lecture,

L'équipe d'Info Birmanie

Actualités :

spécial procès Aung San Suu Kyi

Les avocats de Suu Kyi privés de moyens de défense

A l'approche de la fin du procès intenté à Mme Suu Kyi la route pavée d'obstacles sur laquelle doivent avancer ses avocats est une illustration des entraves permanentes imposées à la justice par la junte militaire. Trois témoins de la défense ont été empêchés de témoigner lors du procès contre Aung San Suu Kyi. Les juges de la Cour de la prison d'Insein ont refusé les témoignages de U Tin Oo, vice-président de la LND libéré de prison en septembre, de U Win Tin, un autre leader de la LND, et un avocat Khin Moe Moe. Kyi Win, un de ses avocats a expliqué que l'accusation avait fait entendre 14 témoins tandis que la défense n'a pu en présenter qu'un seul. U Tin Oo serait un témoin clé car il était déjà présent lors du massacre de Depayin en mai 2003. U Win Tin et Daw Aung San Suu Kyi sont tous deux détenus depuis ce massacre. L'équipe juridique d'Aung San Suu Kyi remet en question les lois selon lesquelles Aung San Suu Kyi est maintenue en détention depuis six années et argumente que les charges contre elle sont invalides.

Aung San Suu Kyi aurait d'ailleurs expliqué à Nyan Win, porte-parole de la LND que les charges retenues pour la maintenir en résidence surveillée ne sont pas valides car elles relèvent de la Loi sur la Sûreté de l'Etat de 1975 qui a été annulée par la constitution de 2008. Elle parle de « crise de constitution » en nuance d'une « crise constitutionnelle ». L'avocat de la défense Kyi Win stipule donc que si la Constitution de 1974 est encore valide (et donc la loi de 1975), alors celle adoptée en 2008 est « nulle et non avenue ». Kyi Win a été le seul témoin à témoigner pour la défense. Les avocats de Suu Kyi ont par ailleurs essayé de plaider dans le sens d'une défaillance des forces de sécurité de la junte qui n'ont pas été capables d'empêcher l'intrusion du citoyen américain chez la leader de la LND. Enfin Nyan Win a déclaré au média dissident l'Irrawaddy que les avocats de la défense n'avaient pas été informés de la décision des autorités de la Cour d'emmener l'Américain sur les rives du lac pour faire une reconstitution de son témoignage. Ce dernier élément est une nouvelle preuve du mépris total des autorités du fonctionnement de la justice.

La loi et la justice selon la junte birmane

« Personne n'est au-dessus de la loi » ; voilà ce qu'aiment à répéter les officiels de la junte depuis le début du procès. La junte a lancé une offensive diplomatique pour défendre sa version du procès qu'elle a décidé d'intenter à la leader de l'opposition. Le ministre des Affaires étrangères, Aye Myint, et ses adjoints appellent à une non ingérence de la communauté internationale dans des affaires internes à l'Etat birman. Aye Myint se plaint à démontrer l'impartialité du régime par le fait que même Madame Suu Kyi n'est pas au-dessus de la loi et rappelle que cela est un principe universel de la justice. Mme Suu Kyi ayant cherché à dissimuler la vérité, le pouvoir n'aurait pas eu d'autre choix, dans un souci de

respect des procédures, que d'engager des poursuites légales à son encontre. Aung San Suu Kyi et les deux femmes qui vivent avec elle sont donc inculpées, sous la section 22 de la loi de Protection de l'Etat qui stipule que « toute personne qui s'oppose, résiste ou désobéit à tout ordre passé au nom de cette loi peut être condamnée à la prison pour une période allant de 3 à 5 années... ».

Par ailleurs, alors que les dossiers politiques sont d'habitude traités par des cours ordinaires, le procès d'Aung San Suu Kyi se déroule lui sous haute influence militaire. Les juges sont d'ailleurs soumis à approbation à Naypyidaw. Enfin il est intéressant de constater que dès le début du procès, Aung San Suu Kyi était présentée comme délinquante ou coupable ; conformément au principe de la présomption d'innocence selon la junte.

Le parti d'Aung San Suu Kyi très inquiet pour sa santé

Nyan Win, porte-parole de la Ligue pour la Démocratie a exprimé les fortes préoccupations du parti pour la santé de sa leader. Elle se plaindrait de crampes fréquentes aux jambes qui l'empêchent de dormir. Il a précisé que le chef de l'équipe médicale de la prison s'occupait d'elle. L'organe de presse de la junte a bien entendu déclaré qu'une équipe de spécialistes était à son chevet et la soignait quotidiennement. Madame Suu Kyi a déjà été placée deux fois sous intraveineuse le mois dernier en raison d'un manque d'appétit et d'une pression sanguine trop basse.

Appel à la libération du vice président de la LND Monsieur U Tin Oo

U Win Tin, ancien prisonnier politique, membre de la LND et journaliste vétérinaire, a appelé la communauté internationale à se mobiliser tout autant pour la libération de U Tin Oo, assigné à résidence, que pour celle d'Aung San Suu Kyi.

U Tin Oo, général à la retraite et vice-président de la LND, a été arrêté avec Aung San Suu Kyi le 31 mai 2003 à la suite d'une attaque brutale orchestrée par la junte de leur cortège pendant une tournée politique dans la ville de Depayin. Ils sont tous deux détenus selon la section 10 (b) de la Loi de protection de l'Etat du Danger et des Eléments Subversifs qui autorise l'Etat à détenir des individus pendant une durée maximale de 5 ans. U Tin Oo a aujourd'hui purgé une peine supérieure à 5 ans et sa détention va donc à l'encontre du droit birman. Pourtant, en février 2009, la junte a prolongé d'un an l'extension de son assignation à résidence.

« Il n'y a rien que nous pouvons faire à part élever nos voix pour sa libération » déclare U Win Tin.

Sources: Irrawaddy, Mizzima, Democratic Voice of Burma, AFP, AP, le JDD, France 24

Actualités :

spécial procès Aung San Suu Kyi

La LND affirme que la junte n'est préoccupée que par sa propre sécurité

Lors d'une conférence à Singapour, Aye Myint, le Ministre de la défense birman a récemment conseillé aux pays de la région d'éviter d'interférer dans les affaires intérieures au motif que cela risque d'affecter "la paix et la sécurité de la région". Seulement, selon le célèbre dissident U Win Tin, cet avertissement de la junte à ses voisins ne doit pas être interprété comme la volonté du gouvernement de protéger la sécurité des citoyens birmans mais plutôt celle de la junte elle-même. Cette déclaration interviendrait en réaction à la pression internationale pour la libération d'Aung San Suu Kyi de plus en plus forte à laquelle est confrontée le pouvoir en place.

La Thaïlande, qui entretient des liens étroits avec le régime et qui, par le passé, s'abstenait de toute critique à l'encontre du régime, s'est également prononcée au sujet du procès de Suu Kyi. La Birmanie a violemment réagit aux "graves inquiétudes" que son voisin émettait et lui a vivement conseillé de ne pas interférer dans les affaires internes de la Birmanie, de peur de créer un précédent au sein de l'ASEAN, qui mène une politique de non ingérence.

Par ailleurs, certains pays de l'ASEAN redoutent que l'affaire Suu Kyi ait des répercussions en terme d'image sur l'ASEAN qui aillent à l'encontre des intérêts globaux du groupe.

L'information selon la junte

Les militaires au pouvoir semblent s'évertuer à essayer de renvoyer une impression d'ouverture. Ils ont autorisé la défense d'Aung San Suu Kyi à faire appel de la décision des juges qui rejetait l'audition de 3 des 4 témoins de la défense. Une Cour plus importante doit décider dans la semaine la reprise du procès à partir de vendredi. Cela ne changera pas l'issue du procès mais la junte semble avoir compris l'intérêt de faire durer le procès pour dissiper les critiques.

Il apparaît cependant que le procès reste le principal sujet d'intérêt et de colère de la population birmane. Dans l'attente de la reprise du procès, le gouvernement a remis en place les plus jeunes éléments de la Ligue Nationale pour la Démocratie qui avaient critiqué le procès sur Internet et a menacé de les condamner au nom de la loi sur la Presse et les Publications. Cette loi est utilisable de plusieurs manières. Toute publication ayant un contenu politique tombe dans les mains de la censure. Il est cependant déroutant de constater que des thèmes « non politiques », qui pourraient détourner l'attention du public du procès et des questions politiques, sont également censurés. Les médias contrôlés par le régime ne mentionnent aucun accident ou crime et quiconque lirait le New Light of Myanmar pourrait s'imaginer la Birmanie comme l'achèvement de la société idéale.

Des étincelles d'une indignation impuissante

Pendant les nuits du procès, des graffitis apparaissaient dans les rues des villes birmanes appelant à la libération d'Aung San Suu Kyi. Ces appels à la mobilisation étaient immédiatement et systématiquement effacés par les forces de sécurité une fois découverts. Ces petits signes d'insoumission reflétaient la colère d'une population devant le traitement infligé à une dame toujours symbole de liberté pour tout un peuple.

En public, les supporters de la leader de l'opposition étaient cependant bien impuissants face au regard scrutateur du régime militaire. Les témoignages d'anonymes craignant les représailles se recoupent tous. Tous évoquent une colère et une tristesse qu'ils doivent contenir sous peine de sévices annoncés. Le souvenir toujours vif de la répression sanglante qui a suivi le soulèvement d'août 2007 n'encourage pas à la révolte contre la manière dont est mené le procès de leur leader.

La junte a notamment pris l'habitude de s'en prendre aux familles de ceux qui s'opposent à sa toute puissance. Elle a trouvé là une arme redoutable car nombreux sont ceux qui renoncent de peur de voir leurs parents souffrir à leur place. Donald Seekins, expert sur la Birmanie à l'université Meio au Japon explique que si Aung San Suu Kyi est emprisonnée, la colère de la population sera très forte mais que cela ne fera pas de grande différence car la junte est spécialiste et très bien équipée quand il s'agit de gérer des révoltes populaires. Il explique que des soldats ont déjà été postés partout dans Rangoon et que des manifestations pourront être réprimées sans difficulté.

Il y avait d'ailleurs peu de signes de tension dans les rues de Rangoon ces derniers jours. Quelques soutiens d'Aung San Suu Kyi ont organisé une petite manifestation mercredi 27 mai, jour anniversaire de la victoire électorale de 1990. Quelques diplomates étrangers et des membres de la LND arborant des T-shirts « Libérez Aung San Suu Kyi » ont lâché 64 colombes et ballons, (Aung San Suu Kyi aura 64 ans le 19 juin).

Tous les jours, les plus fidèles de ses supporters, dont l'ancien prisonnier politique âgé de 80 ans U Win Tin, veillent quotidiennement devant les grilles de la prison où est détenue Suu Kyi. Et ce malgré la présence des forces de sécurité qui notent et enregistrent tous leurs mouvements et identités.

Actualités :

spécial procès Aung San Suu Kyi

Nations unies et Communauté internationale

La mobilisation internationale autour du procès d'Aung San Suu Kyi, pour quel résultat ?

Tandis que le procès contre Aung San Suu Kyi se prolonge (report des plaidoiries au 12 juin), retour sur les réactions des chefs d'Etat d'Asie et d'Occident, célébrités et personnalités politiques et leaders des Nations unies suite à son arrestation le 14 mai et à la tenue de son procès depuis le 18 mai.

Réactions occidentales : une arrestation et un procès « inacceptables », mais aucune action concrète...

Dans leurs communiqués de presse respectifs, les pays occidentaux ont exprimé leur inquiétude au sujet de la santé d'Aung San Suu Kyi et ont tous appelé les généraux birmans à la libération d'Aung San Suu Kyi et de l'ensemble des 2100 prisonniers politiques. Ils ont également rappelé que l'unique politique permettant des élections crédibles et libres en 2010 est celle incluant tous les partis politiques et minorités ethniques, qui mènera à la stabilité et la réconciliation nationale. Ils soupçonnent le régime militaire de vouloir écarter "La Dame de Rangoon" du paysage politique alors que des élections nationales sont prévues l'année prochaine, et qu'en avril dernier un groupe de travail des Nations unies sur la détention arbitraire déclarait que l'assignation à résidence d'Aung San Suu Kyi ne violait pas seulement le droit international mais aussi le droit birman.

Cette pression occidentale sans équivoque a permis à des diplomates d'assister à l'ouverture du procès, puis d'arracher pour trois représentants étrangers une rencontre avec Aung San Suu Kyi.

Réactions françaises : dates clefs

13 mai 09 : **Bernard Kouchner** condamne l'incarcération d'Aung San Suu Kyi « avec la plus grande fermeté »

14 mai 09 : La France condamne l'arrestation d'Aung San Suu Kyi et son transfert à la prison d'Insein

15 mai 09 : **Rama Yade** déclare qu'Aung San Suu Kyi se meurt et que si elle meurt elle sera la mauvaise conscience de l'humanité et dénonce l'attitude de la junte qui n'entend rien, n'écoute rien.

18 mai 2009 : **Carla Bruni-Sarkozy** appelle à la libération d'Aung San Suu Kyi

19 mai : **Bertand Delanoë**, Maire de Paris, prend l'initiative d'un rassemblement Place de la République à Paris, devant le portrait d'Aung San Suu Kyi, et en présence de ses adjoints et de personnalités publiques il demande avec force la libération d'Aung San Suu Kyi et « que toutes les voies d'une pression internationale soient explorées ».

20 mai 09 : **Nicolas Sarkozy** fait part de sa "préoccupation" sur la situation en Birmanie : situation d'Aung San Suu Kyi est inacceptable pour des raisons humaines (santé fragile) et politiques (tenue d'élections sans opposition).

20 mai 09: Communiqué ferme et clair d'**Aurélié Filippetti**, Députée de Moselle et Présidente du groupe parlementaire sur la Birmanie, appelant la France mais aussi l'ASEAN à une action concrète

20 mai 09: Mobilisation de députés UMP pour Aung San Suu Kyi : A l'initiative de **Jacques Remiller**, député-maire de Vienne et vice président du groupe parlementaire sur la Birmanie.

20 mai 09: **Rama Yade** dénonce la persécution dont est l'objet Aung San Suu Kyi et le prétexte que la junte cherchait pour l'écarter des élections 2010.

20 mai 09: Les **députés français** expriment leur solidarité : "Alors que se déroule une parodie de procès, aucun dirigeant de la dictature birmane ne doit imaginer pouvoir compter sur l'indifférence internationale et notamment celle de la France", a expliqué le chef de file des députés socialistes.

Cependant la déclaration du ministre des Affaires étrangères, **Bernard Kouchner**, illustre l'absence d'acte mis sur les mots prononcés : participant cette semaine à France Inter à l'émission matinale de Nicolas Demorand, il répond en substance à la question d'un auditeur concernant l'incarcération de Aung San Suu Kyi et de possibles mesures de rétorsion ou d'embargo économique « que la France faisait le maximum mais que s'agissant d'embargo cela n'avait aucun poids car les échanges économiques avec la Birmanie étaient quasiment inexistantes ». Et pourtant s'il est un pays ayant les moyens directs et immédiats pour faire rendre gorge aux généraux birmans, il s'agit bien du nôtre.

Réactions américaines :

Alors que la condamnation est toujours ferme, à l'image des sanctions imposées à la junte et prolongées d'une année par Barack Obama, les Etats-Unis précisent le 3 juin que « ce n'est pas [à nous] d'imposer des solutions à des pays comme la Birmanie ».

Réactions européennes :

L'Union Européenne étudie de nouvelles sanctions au cas où la condamnation de Mme Suu Kyi serait prononcée. Un mois plus tôt, la position commune avait été maintenue, mais pas renforcée.

Le sommet Europe-Asean, organisé mercredi 27 et jeudi 28 mai à Phnom Penh, a été finalement accaparé par ce procès intenté par la junte birmane contre Aung San Suu Kyi puisque les représentants de l'UE ont rappelé que la libération de la leader du mouvement pro-démocratique était pour la Birmanie la première étape du processus de réconciliation nationale et d'intégration au sein de l'Asean.

Actualités :

spécial procès Aung San Suu Kyi

Réactions asiatiques : le Sommet Europe-Asean, un tournant ?

La condamnation du caucus parlementaire de l'Asean a été forte le 14 mai : dénonciation de la violation par la Birmanie de la charte de l'organisation et décision qualifiée d'« illogique et ennuyeuse ». Ce procès démontre selon ces parlementaires « la manipulation constante de la junte » et « l'illusion de l'image qu'elle se donne ». Soutenues par une cinquantaine de députés indonésiens, ils ont appelé un changement de position de l'Asean et à une déclaration commune de la communauté internationale.

La Thaïlande, à la tête de la présidence tournante de l'Asean, avait, peu avant l'ouverture du sommet Europe-Asean, fait une déclaration appelant à la libération immédiate de l'opposante, suivie par les représentants de l'organisation. « Les yeux de la communauté internationale étant rivés en ce moment sur la Birmanie, l'honneur et la crédibilité du gouvernement (birman) sont en jeu », a ensuite averti l'Asean le 19 mai.

Rama Yade a fait état le 28 mai d'une « dynamique asiatique positive » pour accroître la pression sur la junte birmane et obtenir la libération de l'opposante Aung San Suu Kyi, qu'elle a comparée au Sud-Africain Nelson Mandela : « J'ai participé à tous les sommets Asean-UE depuis deux ans, et on ne parlait pas de la Birmanie. Ici, tout le monde en a parlé. Même les Asiatiques et les Chinois ».

De son côté, le ministre cambodgien des Affaires étrangères, Hor Namhong, a évoqué les nombreuses discussions sur la Birmanie, précisant néanmoins que c'était les représentants de l'UE qui avaient insisté pour en discuter. Il a confirmé s'en tenir à la déclaration de la Thaïlande, qui appelait, au nom de l'Asean, à la libération immédiate d'Aung San Suu Kyi. Le chef de la diplomatie thaïlandaise est revenu à des propos plus diplomatiques, précisant qu'il respectait l'invocation par le représentant birman du principe de non interférence dans les affaires internes.

Les discussions sur la Birmanie lors de ce Sommet marquent donc un certain changement d'attitude des pays de l'Asean envers le « principe de non ingérence ». Une rupture qui, point notable, intervient quelques mois après la ratification de la charte de l'Asean, laquelle comporte des articles engageant les pays membres à respecter les droits de l'Homme et prévoit la mise en place d'une institution chargée des droits de l'Homme. Cependant elle ne prévoit pas de sanctions autres que la révélation publique de l'affaire.

Réaction birmane : agacements et arrogance

Face aux appels nombreux et fermes de la communauté internationale en faveur d'une libération du prix Nobel de la Paix, la junte a réagit sans surprise, notamment lors du Sommet Europe-Asean, en appelant, « les pays étrangers (à) s'abstenir d'interférer dans les affaires intérieures de la Birmanie qui affecterait la paix et la sécurité dans la région » (31 mai). Et assuré que la junte militaire birmane était engagée sur la voie de la démocratie et organiserait bien des élections en 2010.

Maung Myint, vice président des affaires étrangères, a réaffirmé le droit de son pays à poursuivre Aung San Suu Kyi, celle-ci étant considérée comme un « élément subversif ». Et a rejeté toute intervention de l'étranger sur ce sujet. Il a également vivement condamné le refus de l'UE d'appeler son pays « Myanmar », nom officiel donné au pays par la junte dès 1989. Alors que l'UE utilise le terme « Myanmar-Birmanie », la France s'en tient à celui de « Birmanie », considérant que le pouvoir en place est illégal, les résultats des dernières élections, en 1990, n'ayant pas été respectés.

L'organe de presse gouvernemental « The New Light of Myanmar » a accusé le 6 juin les partisans d'Aung San Suu Kyi de nuire à la sécurité nationale et d'inciter au désordre en exigeant la libération de prison immédiate de l'opposante. Et de reprocher aux partisans de la LND de qualifier d'illégale la détention de leur dirigeante, au motif que l'accusation est fondée sur une Constitution dépasée.

Quelles actions doivent être mises en oeuvre par la communauté internationale pour obtenir un réel changement politique en Birmanie ?

Pour la première fois, la junte birmane essuie une condamnation unanime de la communauté internationale face au procès d'Aung San Suu Kyi, y compris de la part de certains de ses plus grands alliés économiques. Néanmoins, elle n'entend pas réviser sa position et maintient les charges retenues contre l'opposante.

Aussi, le monde doit utiliser ce moment opportun pour faire avancer la démocratie dans ce pays en traduisant sans délai dans les faits ces multiples condamnations, par une combinaison de pressions économique, juridique et diplomatique :

- **renforcement des sanctions économiques ciblées** (notamment sur les transactions financières et bancaires)
- mise en oeuvre d'une action diplomatique de haut niveau qui conduirait à la **visite en Birmanie de Ban Ki Moon**, le secrétaire général des Nations unies
- mise en place d'un **embargo mondial sur les armes** pour que les généraux birmans ne puissent plus se procurer d'armes
- lancement d'une **commission d'enquête sur les crimes contre l'humanité et crimes de guerre**.

Cette politique peut s'appuyer sur une campagne citoyenne d'importance en faveur de sa libération. Plusieurs initiatives sont à l'œuvre en ce moment : pétition mondiale qui au cours de ces trois derniers mois a permis de recueillir plus de 600.000 signatures ; projet musical lancé par Info Birmanie sous le nom d'ASSK FOR FREE BURMA, et enfin action en vue de l'anniversaire d'Aung San Suu Kyi sur le site 64forsuu.org.

Pour reprendre les mots des lauréats du Prix Nobel de la paix, que doit-il se passer de plus pour que la communauté internationale réponde réellement à la junte après la révolution safran, le cyclone Nargis et le déni d'aide, le vote d'une constitution fantoche et le maintien d'Aung San Suu Kyi sous arrestation ?

Actualités : Dernière minute

Les attaques se multiplient dans l'Etat karen : des milliers de personnes forcées de fuir l'armée birmane

Aucun répit dans le conflit qui sévit dans l'Est de la Birmanie entre l'armée birmane et les minorités ethniques. Au cours de la première semaine de juin, au moins 3.000 citoyens karen ont été contraints de quitter leurs villages et de fuir vers la Thaïlande en raison d'attaques perpétrées par l'armée birmane.

Le camp de déplacés internes (IDP) de Ler Per Her a dû être évacué suite à l'assaut commis par plus d'un millier de soldats de l'armée birmane et ses alliés de la DKBA (Democratic Karen Buddhist Army). Le camp se situe dans le district de Pa'an, le long de la frontière birmano-thaïe. Le camp a été bombardé durant deux jours par des obus de mortier.

Info Birmanie s'était rendu dans ce camp en janvier dernier, lors d'une visite officielle en compagnie de parlementaires européens et de journalistes. Ce camp abritait plus de 1.200 personnes qui avaient déjà été forcées de fuir leur village d'origine en raison des violations commises par l'armée birmane et la DKBA. A l'occasion de cette visite, de nombreux témoignages avaient pu être recueillis auprès des personnes déplacées sur les violations des droits de l'homme subies dans leurs villages d'origine: destruction des villages et des récoltes, recours massif au travail forcé, intimidations physiques... Cible des militaires birmans, ce camp avait déjà dû être déplacé par deux fois dans le passé.



Des habitants du camp de Ler Per Her, ayant fui les combats. 6 juin 2009
Photo prise par l'organisation Free Burma Rangers

Début juin, les villageois rapportaient que l'armée birmane et la DKBA avaient commencé à les utiliser pour porter du matériel militaire. Un nombre significatif de troupes a pris position dans la zone, en préparation d'une nouvelle offensive militaire. Au cours des derniers jours, les organisations locales ont estimé que plus de 2.000 autres villageois peuplant cette



Des habitants du camp de Ler Per Her, ayant fui les combats. 6 juin 2009
Photo fournie par l'organisation US Campaign For Burma

région ont pris la fuite, craignant d'être utilisés comme esclaves par les militaires, ou d'être pris dans les combats. A cela s'ajoute l'attaque perpétrée contre le camp de Le Per Her, qui a affecté plus de 1.200 personnes. Et le nombre de victimes va très probablement croître, puisqu'il est à craindre que l'armée birmane ne procède à de nouvelles attaques dans cette région jusqu'à présent sous contrôle de la KNU, groupe pro-démocratique karen.

La finalité de ces attaques pour l'armée birmane est de prendre possession des terres et ainsi annihiler toute opposition à sa domination. L'armée birmane offre à la DKBA des affaires lucratives dans le commerce transfrontalier en échange de son soutien dans la conduite des offensives.

Les personnes déplacées logent actuellement sur la rive thaïlandaise de la rivière Moei, où ils ont un accès très limité à la nourriture et à un abri. Le gouverneur thaïlandais de la région frontalière a confirmé l'arrivée d'environ un millier de réfugiés sur le sol thaïlandais, la plupart d'entre eux étant des femmes et des enfants.

Il devient urgent de casser le silence de la communauté internationale alors que des milliers de personnes subissent des attaques récurrentes de la part de l'armée birmane. Le gouvernement français doit prendre la parole et révéler ce qui se passe dans l'Est de la Birmanie. L'octroi d'aide humanitaire est une mesure urgente et indispensable, mais elle doit s'accompagner de demandes d'ordre politique, en l'occurrence l'ouverture d'une commission d'enquête pour crimes de guerre et crimes contre l'humanité, ainsi qu'un embargo mondial sur les armes.

Plus de 150.000 réfugiés birmans vivent dans des camps en Thaïlande, et près d'un demi million de personnes sont déplacées internes dans les régions de l'Est de la Birmanie, dont les indicateurs sanitaires et sociaux sont comparables à ceux de certains pays africains les plus touchés par les conflits. Plus de 3.300 villages ont été détruits au cours de ces quinze dernières années dans l'Est de la Birmanie.

L'opposition birmane

Présentation d'un acteur du mouvement d'opposition à la dictature militaire



Logo du NCUB

Ce mois ci: **le NCUB**

National Coalition of the Union of Burma (Coalition Nationale pour l'Union de Birmanie)

En août 1988, l'armée birmane réprime dans le sang le soulèvement de la population. Les principaux acteurs des forces démocratiques doivent fuir vers les régions frontalières de la Birmanie peuplées de nombreuses ethnies. C'est à ce moment qu'apparaît la nécessité de former un Front uni qui inclurait à la fois les

leaders des mouvements démocratiques et des nationalités ethniques, pour lutter contre la dictature militaire et obtenir le respect des droits démocratiques et des droits de l'Homme en Birmanie et le droit à l'autodétermination pour les minorités ethniques. L'Alliance démocratique de Birmanie (Democratic Alliance of Burma, DAB) ou le All Burma students' Democratic Front sont de nouvelles organisations démocratiques qui collaborent avec les forces ethniques armées. Avec le soutien de ces organisations, un gouvernement birman en exil (NCGUB) est constitué en décembre 1990. D'autres organisations apparaissent les mois suivants, notamment la branche en exil du parti démocrate LND, appelé NLD-LA (Ligue Nationale pour la Démocratie-Zones libérées) (NLD-LA). Le projet de front uni face à la dictature militaire arrive à maturité avec la création le 22 septembre 1992 du National Council of the Union of Burma, formé pour répondre à cette demande politique.

Le NCUB est constitué de 4 groupements d'organisations :

- ◆ le National Democratic Front (organisations ethniques de libération)
- ◆ la Democratic Alliance of Burma (organisations ethniques et démocrates),
- ◆ la NLD-LA (parti démocrate en exil)
- ◆ et le National Coalition Government of the Union of Burma (gouvernement birman en exil, principalement composé des députés démocrates élus en 1990).

À l'origine, l'objectif était de remplir les responsabilités du Front uni (United front) et du Parlement. Dans les premières années, il s'agissait également de renforcer l'entité NCUB en elle-même en même temps que tous ses membres cherchaient à renforcer leur organisation respective. Le NCUB constitua rapidement une entité appropriée permettant aux mouvements de résistance contre le SLORC/SPDC, aux forces démocratiques et aux nationalités ethniques de se rencontrer, de coopérer et d'établir des liens de confiance et de compréhension mutuelles.

Le NCUB travaille à la réalisation d'un système démocratique fédéral en Birmanie fondé sur l'idée que l'équité ne peut être possible que par une participation transparente et inclusive. Les quatre organisations qui constituent le NCUB se sont accordées sur quatre objectifs : l'abolition de la dictature militaire, la lutte pour la paix interne, la lutte pour la démocratie et l'établissement d'une Union fédérale. Ces objectifs se doivent d'être liés et intégrés ; l'un ne pouvant exister sans la réalisation des autres.

Le congrès du NCUB fédère toutes les entités de l'organisation qui s'accordent sur la stratégie à poursuivre, à savoir : la réconciliation nationale, l'émergence d'un dialogue entre les forces ethniques et démocratiques, l'émergence d'un Parlement. En 2006, le congrès a également décidé d'une meilleure participation des femmes en son sein et de l'ouverture d'un bureau en Europe pour faciliter le travail de plaidoyer.

Pour plus d'informations: www.ncub.org



U Myint Thein
Conférence de presse—15 juillet 07

Passons à l'action

Soirée hommage à Aung San Suu Kyi le 19 juin



Aung San Suu Kyi, 64 ans le 19 juin, et 14 années en détention à son actif

Le 19 juin prochain, Aung San Suu Kyi aura 64 ans. Info Birmanie organisera un événement public pour soutenir la Prix Nobel de la Paix dans sa longue lutte contre la dictature des généraux. Une soirée en l'honneur d'Aung San Suu Kyi aura lieu à la Mairie du XXème arrondissement de Paris, le 19 juin, à partir de 20h30. Documentaire, prise de parole et témoignages de solidarité ponctueront la soirée. Et un buffet de nourriture birmane sera proposé au public !

Mairie du 20^{ème} arrondissement
de Paris
Salle des mariages
6 place Gambetta
75020 PARIS

A partir de 20h30 — Entrée libre

Après l'effervescence médiatique suscitée par son arrestation et le début de son procès, la mobilisation en sa faveur ne doit pas s'essouffler. C'est bien le souhait de ses bourreaux qui font durer ce procès pour qu'il ne figure plus en une des journaux. Ne leur faisons pas ce plaisir.

NE L'OUBLIONS PAS ! MOBILISONS-NOUS POUR SA LIBERATION !

Ecrivez vos témoignages de soutien à Aung San Suu Kyi pour son 64ème anniversaire sur le site www.64forsuu.org

Projet musical pour la libération d'Aung San Suu Kyi

ASSK FOR FREE BURMA

*"La peur est la seule vraie prison,
l'absence de peur la seule vraie liberté"*

ASSK (Aung San Suu Kyi)

www.asskforfreeburma.com

Info Birmanie a élaboré un projet d'envergure qui vise à d'obtenir la libération d'Aung San Suu Kyi en s'appuyant sur la mobilisation d'artistes: c'est le projet ASSK FOR FREE BURMA.

Une chanson, dédiée à la grande opposante de Rangoon, est prête : « DOWN ON HER KNEES ». Réunis autour de Jane Birkin, les artistes qui le souhaitent pourront offrir leur voix et leur notoriété à celle que les militaires birmans tentent de faire taire.

Soutenez le projet en vous allant sur le site web du projet
www.asskforfreeburma.com

Cette chanson sera ensuite proposée sur Internet en téléchargement (paiement libre) afin mener le combat à deux niveaux : celui de l'opinion internationale, qui gêne le plus les militaires, et en parallèle une action de solidarité qui contribuera grâce à l'argent récolté au financement de projets de santé et d'éducation par le biais de la fondation Aung San Suu Kyi, et de venir ainsi en aide au peuple birman.

Derniers jours de la pétition pour la libération d'Aung San Suu Kyi et des prisonniers politiques birmans !



Dépêchez-vous de signer, avant que nos organisations ne remettent vos signatures au Secrétaire général de l'ONU, M. Ban Ki-moon, afin qu'il se saisisse personnellement du dossier birman et se rende en Birmanie pour obtenir la libération de tous les prisonniers politiques.

Depuis le début de la campagne en mars 2009 :

- ◆ plus de 650.000 signatures dans le monde !
- ◆ près de 3.000 signatures en France !

Passez à l'action et signez la pétition !
www.info-birmanie.org

Votre voix compte, n'oubliez pas la Birmanie !!

Evénements

Exposition d'art birman : Birmanie l'autre regard

Exposition d'œuvres d'artistes birmans du 17 Juin au 18 Juillet 2009 à la Galerie-Librairie IMPRESSIONS,

98 rue Quincampoix 75003 Paris

présentée par les associations La Honas Art et Vie, et Art avec Tous

Vernissage le jeudi 18 juin à partir de 19 heures.



Retour sur les événements du mois de mai

‘Semaine de la Birmanie’

Fin mai, Info Birmanie a organisé la Semaine de la Birmanie à Paris. Le choix de la dernière semaine du mois de mai n'était pas anodin. Il s'agissait notamment de marquer ce qui devait être la fin officielle de l'assignation à résidence d'Aung San Suu Kyi le 27 mai 2009. L'actualité a rattrapé notre programme puisque les généraux ne pouvant supporter l'idée de rendre sa liberté à la Dame de Rangoon ont trouvé dans l'intrusion d'un citoyen américain dans sa résidence l'opportunité rêvée de lui intenter un procès et donc de prolonger sa détention en résidence surveillée ou peut être même l'envoyer en prison.

La Semaine de la Birmanie organisée autour de la date clé du 27 mai avait plusieurs objectifs: rassembler lors de tables-rondes et de soirées débat des intervenants spécialistes de la Birmanie, et offrir au public parisien une analyse de la situation et de l'actualité.



Patrick Baudoin, avocat et président d'honneur de la FIDH; Jean-Marie Fardeau, directeur France de Human Rights Watch; Simon Tordjman, doctorant au CERI et Nicolas Vercken, responsable plaidoyer chez Oxfam-France.

Photo aimablement fournie par Jérôme Diaz, de l'association Explorer Humanity

Trois tables rondes ont rassemblé des experts des milieux politiques, universitaires, du monde des ONG et de la communauté birmane en exil. Abordant différents enjeux, ces tables rondes ont permis des discussions riches des expériences de chacun. Au cours d'une de ces tables rondes, la question de l'aide au développement dans un contexte de dictature a été abordée. L'ONG Médecins du Monde, qui travaille depuis de nombreuses années auprès de la population birmane, a pu témoigner des conditions qui lui sont imposées par la junte sur le terrain tandis qu'un représentant de l'Union européenne présentait les différentes formes d'aide au développement que l'Europe tentait de mettre en place en Birmanie. Une deuxième table ronde a permis d'aborder la question des crimes commis par la junte dans l'est de la Birmanie et de leur possible traduction devant la Cour pénale internationale. Des représentants d'ONG de défense des droits de l'homme et des avocats sont venus expliquer les modalités de fonctionnement de la Cour pénale inter-

ationale et les conditions nécessaires à la saisie du cas de la Birmanie par la Cour. Enfin une dernière table ronde traitait de la difficile situation des migrants birmans en Thaïlande. Les orateurs, parmi lesquels deux responsables d'ONG en Thaïlande, ont pu témoigner de leurs expériences de travail quotidien auprès des travailleurs migrants et des réfugiés dans les camps frontaliers.

Cette Semaine visait par ailleurs à sensibiliser le public français à la situation du peuple birman. Deux soirées projection-débat ont été organisées les 27 et 28 mai. Elles ont été l'occasion d'informer un public plus large par la projection de documentaires suivis de témoignages de réfugiés birmans et des réalisateurs des films projetés. **Séverine Vanel**, réalisatrice du film « *Derrière la palissade* », a ainsi évoqué son expérience de tournage au sein du camp de réfugiés karen à Mae La, en Thaïlande. Quant à **Patrick Bernard**, réalisateur du documentaire « *Les bambous de l'espoir* » il a pu faire partager son expérience sur la dure condition des peuples karen et karenni, minorités vivant dans l'est de la Birmanie.

Evénements

Retour sur les événements du mois de mai (suite)

Manifestations de soutien à Aung San Suu Kyi

En réaction au procès dont est victime Aung San Suu Kyi, plusieurs événements ont été organisés en soutien à l'opposante démocrate. Elus et personnalités publiques ont bien voulu se joindre à nos actions de solidarité en faveur d'Aung San Suu Kyi, et user de leur parole publique pour condamner la situation actuelle en Birmanie et appeler avec conviction à sa libération.

Le 18 mai : manifestation devant l'Ambassade de Birmanie à Paris

Rassemblés autour de Jane Birkin, de la sénatrice Nicole Borvo Cohen Seat, de Pierre Schapira, adjoint au Maire de Paris, une centaine de militants d'associations de défense des droits de l'homme ont appelé à la libération d'Aung San Suu Kyi devant l'Ambassade de Birmanie. A l'appel d'Info Birmanie et de la Communauté birmane de France, de nombreuses associations nous ont rejoints : l'Alliance des femmes pour la Démocratie, la FIDH, Femmes Solidaires, Reporters Sans Frontières, Amnesty International, et l'ACAT.



Jane Birkin et deux représentants de la Communauté birmane de France.

Photo aimablement fournie par le blog Déjunter la Birmanie

Le 19 mai : rassemblement autour de Bertrand Delanoë, Maire de Paris, Place de la République à Paris

Manifestation en présence de Bertrand Delanoë (Maire de Paris), et de plusieurs adjoints de la mairie de Paris, Stéphane Hessel, Jane Birkin, Charles Berling, Harlem Desir...



Bertrand Delanoë, Maire de Paris. Entouré de Jane Birkin; Pierre Schapira (Mairie de Paris) et des responsables associatifs (FIDH, RSF, SOS RACISME...)

M. Delanoë a expliqué qu'il voulait que "ceux qui ont le pouvoir s'en servent". Il a notamment cité "la France et les Etats-Unis, le président Barack Obama qui est crédible et doit se mobiliser pour cette femme admirable". Il a aussi exhorté la société française Total à "user de son influence".

Info Birmanie avait été convié à participer au rassemblement, et a pu prononcer un discours en présence de nombreux médias et faire passer d'importants messages: appeler l'ONU et l'ASEAN à prendre leurs responsabilités, demander à Ban Ki-moon de s'occuper personnellement du dossier birman, ou encore exiger de la France de mettre de côté ses intérêts économiques pour sauver Aung San Suu Kyi.

26 mai : conférence de presse à l'Hôtel de Ville de Paris

Une conférence de presse a été organisée à l'Hôtel de Ville de la ville de Paris le 26 mai au cours de laquelle élus de la ville et députée à l'Assemblée nationale ont exprimé leur mobilisation en faveur d'Aung San Suu Kyi et leurs préoccupations quant à la situation en Birmanie aux côtés des représentants de la FIDH et d'Info Birmanie. « L'avoir faite citoyenne d'honneur n'est pas une chose passive : il faut agir, trouver des pistes et des idées, prendre ses responsabilités pour la libération d'Aung San Suu Kyi », a expliqué Anne Hidalgo, première adjointe au maire de Paris. « L'oubli est une autre peine capitale infligée à ces otages. Il faut faire savoir ce qui se passe en Birmanie. » Aurélie Filippetti a appelé à une "véritable mobilisation populaire autour d'Aung San Suu Kyi", que les municipalités, conseils généraux et toutes les collectivités locales s'engagent pour sa libération comme elles l'avaient fait pour celle d'Ingrid Betancourt et lui décernent la citoyenneté d'honneur, à l'instar de la Ville de Paris en 2004. "J'en appelle aussi à une véritable action politique de la France et de l'Union européenne. La France doit cesser de protéger Total, qui verse plus de 1.5 milliard d'Euros à la junte birmane! "

Gauche à droite : Isabelle Dubuis, Info Birmanie; Aurélie Filippetti, députée et Présidente du groupe Birmanie à l'Assemblée Nationale; Souhayr Belhassen, présidente de la FIDH; Anne Hidalgo, 1ère adjointe au Maire de Paris; Pierre Schapira, adjoint au Maire de Paris chargé des Affaires internationales, et Fatima Lalem, adjointe en charge de l'égalité femme/homme

Photo aimablement fournie par la Mairie de Paris





74, rue Notre Dame des Champs

75006 Paris

Tél: 01 46 33 41 62

www.info-birmanie.org/

Mail: info_birmanie@yahoo.fr

« Usez de votre liberté pour
promouvoir la nôtre »
Aung San Suu kyi



Info Birmanie est une association loi 1901 à but non lucratif. En étroite collaboration avec des membres de l'opposition démocrate birmane en France et à l'étranger, Info Birmanie entend promouvoir la paix, la démocratie et les droits de l'homme en Birmanie.

Nos actions en France visent à :

Valoriser auprès du gouvernement français et l'Union européenne le modèle politique alternatif porté par le mouvement démocrate birman ;

Alerter les institutions françaises et européennes des violations des droits de l'homme perpétrées par le régime birman ;

Sensibiliser la population française sur la situation politique, économique et sociale en Birmanie en organisant des manifestations publiques, des conférences, des débats, des projections et des événements culturels.

*Rejoignez Info-Birmanie en devenant bénévole,
de manière ponctuelle ou régulière :*

Vous voulez agir, vous rendre utile en participant à nos actions de sensibilisation sur le pays lors des manifestations, salons ou autres manifestations publiques ainsi qu'à promouvoir nos campagnes et pétitions ;

Proposer et développer des projets, des événements ou autres opérations de sensibilisation et d'information en étroite collaboration avec notre coordinatrice

Faire partager votre expérience, vos compétences en contribuant à produire de l'information francophone sur la Birmanie et le mouvement démocratique birman dans la newsletter, sur le site Internet ou contribuer à d'autres dossiers thématiques ;

Contactez Flore ou Isabelle
au 01 46 33 41 62 ou par mail
info_birmanie@yahoo.fr